

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 835

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

ARTICLE 50

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cohérence avec l'amendement qui vise à supprimer l'article 49, cet amendement propose de supprimer l'article 50 de ce texte, article qui participe également à la privatisation d'Aéroport de Paris.